



La fédération algérienne de Football (FAF) se tourne vers le tribunal arbitral des sports (tas).

Le recours déposé par l'Algérie suite à l'arbitrage jugé controversé lors du barrage retour qualificatif pour le Mondial-2022 perdu contre le Cameroun a été rejeté par la FIFA.

En effet, la commission des arbitres de la FIFA a opposé une fin de non-recevoir à la demande de l'Algérie de rejouer le match contre le Cameroun.

«Nous regrettons que, selon votre appréciation, les décisions des arbitres aient pu influencer négativement sur le cours de la rencontre. (...) L'ensemble des incidents survenus pendant le match ont été examinés avec soin par les deux arbitres vidéo, conformément aux Lois du Jeu et au protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage », a écrit la commission dans un courrier envoyé à la FAF

Déterminée à aller jusqu'au bout.

Comme elle n'a pas eu gain de cause, la FAF elle est prête à saisir le tribunal arbitral des sports (TAS) de Lausanne pour recouvrer ses droits.

En Algérie, l'élimination des Fennecs a été vécue comme un drame national. Les supporters ont manifesté à plusieurs reprises devant le siège de la Fifa à Zurich en Suisse.